



Présentation du service  
**de l'Inventaire général  
du patrimoine culturel**



*Ferme à Cusy, Haute-Savoie © Thierry Leroy*

Ouvrage de référence :

*Principes, méthodes et conduite de l'Inventaire général  
du patrimoine culturel, ministère de la Culture*

Image de couverture :

*Refuge de la Selle, Saint-Christophe-en-Oisans, Isère © Éric Dessert*

# Qu'est-ce que l'Inventaire ?

Depuis leur naissance en Auvergne en 1971 puis en Rhône-Alpes en 1976, les services de l'Inventaire sillonnent ce vaste territoire afin de *recenser, étudier et faire connaître* ses richesses patrimoniales. L'Inventaire Auvergne-Rhône-Alpes étend son regard et sa réflexion scientifiques des Alpes à la chaîne des Volcans et de la Limagne aux portes de la Provence.

Une méthode de travail nationale, élaborée depuis 1964 sous l'égide du ministère de la Culture, associe enquête sur le terrain, étude des sources et recherches bibliographiques. L'Inventaire est la seule discipline qui mène de front l'étude

de l'architecture, de l'urbanisme et des objets mobiliers dans leur cadre territorial, incluant par conséquent une attention aux paysages qu'ils soient ruraux, urbains ou péri-urbains. L'objectif commun à tous les services d'Inventaire régionaux est de constituer la plus importante documentation historique et iconographique jamais rassemblée sur l'ensemble du patrimoine français, architectural et mobilier.

Ce travail est restitué au public sous plusieurs formes : dossiers et iconographie en ligne, conférences, expositions, ouvrages, sites internet...



Salle Rameau, Lyon, Rhône © Franck Trabouillet

En 1964, André Chastel entend créer un service capable de « recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine immobilier et mobilier de la France, de l'Antiquité à la période contemporaine, qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique ». Tout le patrimoine est concerné, « *de la cathédrale à la petite cuillère* », selon la formule consacrée.

La valeur d'un bien patrimonial n'est pas donnée a priori, elle lui est conférée par *la connaissance* et *la perception* que l'on en a, et celles-ci sont évolutives.



Ensemble d'objets sur le meuble de sacristie, église paroissiale Saint-Donat, Mûres, Haute-Savoie © Franck Trabouillet



*Théâtre des Célestins, Lyon, Rhône © Éric Dessert*

« Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit *devenue visible* » écrit, en 1964, André Malraux en introduction à l'arrêté de création du service de l'Inventaire général. Ce sera un renouvellement de l'histoire de l'art, dans le sens où le regard ne procède pas à une énumération de biens culturels mais à un filtrage de ceux qui portent, en dehors de toute considération esthétique, un caractère mémoriel. Malraux considère par conséquent le travail de l'Inventaire général comme une « *aventure de l'esprit* ».



L'Inventaire, contrairement au Service des Monuments historiques, ne dispose pas d'outils législatifs de protection du patrimoine. Il enregistre un état des biens culturels, architecturaux et mobiliers, à un instant précis. En ce sens, il en *préserve la mémoire*.

*Gare de Lyon-Perrache, détail de la signalétique en céramique d'origine après enlèvement du bardage métallique, état en février 2017, Lyon, Rhône © Éric Dessert*

L'Inventaire est né de la prise de conscience de l'accélération, après-guerre, de la transformation des paysages, de la disparition de biens culturels traditionnels par abandon de leurs usages et modification de l'organisation du travail, ainsi que de la destruction d'ensembles architecturaux souvent motivée par le changement des modes de vie. L'Inventaire travaille sur une *matière en perpétuel mouvement*, aidant par la connaissance du passé à opérer des choix en termes d'aménagement des territoires, de mise en place de politiques de préservation et de mise en valeur patrimoniale.



*Vestige d'une statue de la Vierge, ancien ensemble scolaire La Salle, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme © Christian Parisey*

S'appuyant sur *la description et l'analyse de traces matérielles* au cours d'enquêtes de terrain dont le périmètre et l'objectif sont préalablement définis, l'Inventaire contribue à *l'élargissement d'une conscience culturelle*. Ce qui ne paraissait pas patrimoine peut le devenir en tant que vecteur d'une spécificité territoriale.

C'est à la faveur de cet ancrage territorial que l'Inventaire est devenu, en 2004, une compétence régionale.



*Sculpture de Roger Pierrestiger et André Stempfel, 1975,  
"1% artistique" du lycée Roger-Deschaux, Sassenage, Isère © Éric Dessert*

De nombreuses collectivités ont pris conscience de l'intérêt des travaux de l'Inventaire. Elles trouvent dans ce service un appui scientifique afin de faire réaliser des études visant à obtenir un label culturel ou à mettre en valeur leur patrimoine.

Enfin des universités et écoles d'architecture nouent des partenariats avec le service de l'Inventaire afin de mener à bien des travaux de terrain.

## L'objet et son milieu :



*Chalet des Frasses dans son environnement, massif des Bauges, Saint-Jean-de-la-Porte, Savoie © Thierry Leroy*

La formation d'un territoire, en tant qu'*espace culturel vécu*, est un phénomène dynamique discernable grâce à l'analyse des relations qu'entretiennent les différents éléments du patrimoine entre eux ainsi qu'avec le paysage qui les détermine et qu'ils contribuent à fabriquer à leur tour. Enfin, le patrimoine est le reflet d'une organisation sociale et, à ce titre, est inséparable d'une fonction sociale, qu'elle soit matérielle, spirituelle ou symbolique.

Parce qu'il s'inscrit systématiquement dans un périmètre géographique précis, l'analyse de ce système de mise en relation, pouvant s'accompagner d'une mise en perspective par la comparaison avec d'autres régions, permet à l'Inventaire d'atteindre à *une description des caractéristiques d'un territoire*.

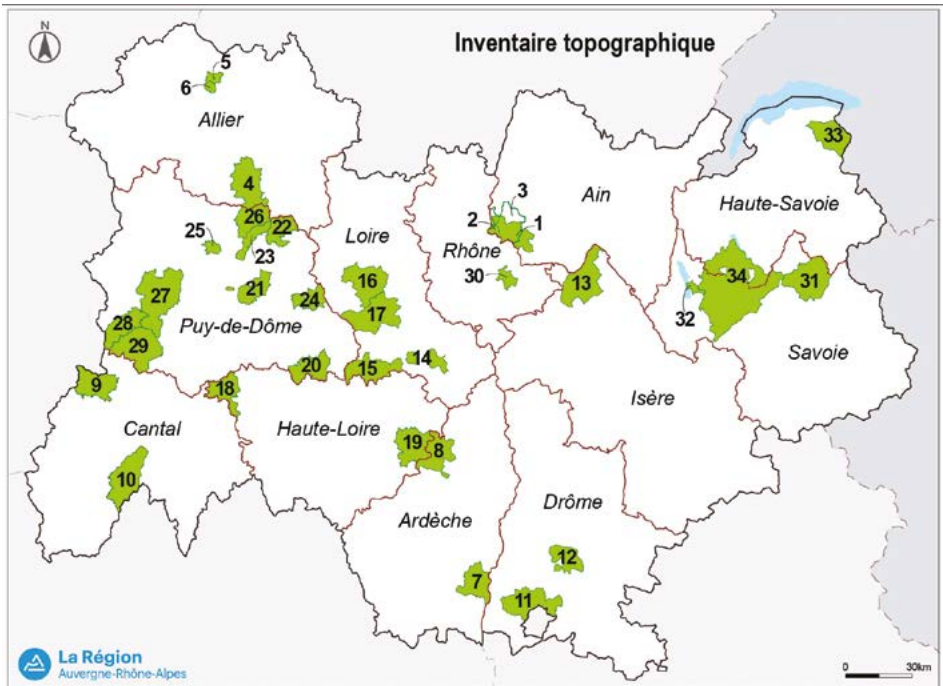
# enregistrement d'un dialogue



*Ancienne usine de dentelle mécanique Fontanille reconverte en logements, à l'arrière-plan la statue de Notre-Dame de France sur son rocher, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire © Christian Parisey*

La culture matérielle crée le paysage et le dote d'une profondeur historique ; à l'inverse le paysage, au sens d'environnement naturel exploité par l'homme, détermine en partie certaines singularités des biens culturels. C'est par la mise en valeur de cette interaction que l'Inventaire parvient à *identifier les lignes de force d'un territoire*.

Les travaux de l'Inventaire permettent ainsi d'accompagner une démarche de *reconnaissance culturelle* dans des secteurs ruraux en reconversion, ou dans des secteurs urbains dont la dimension historique n'est perçue ni par les habitants, ni, parfois, par les élus.



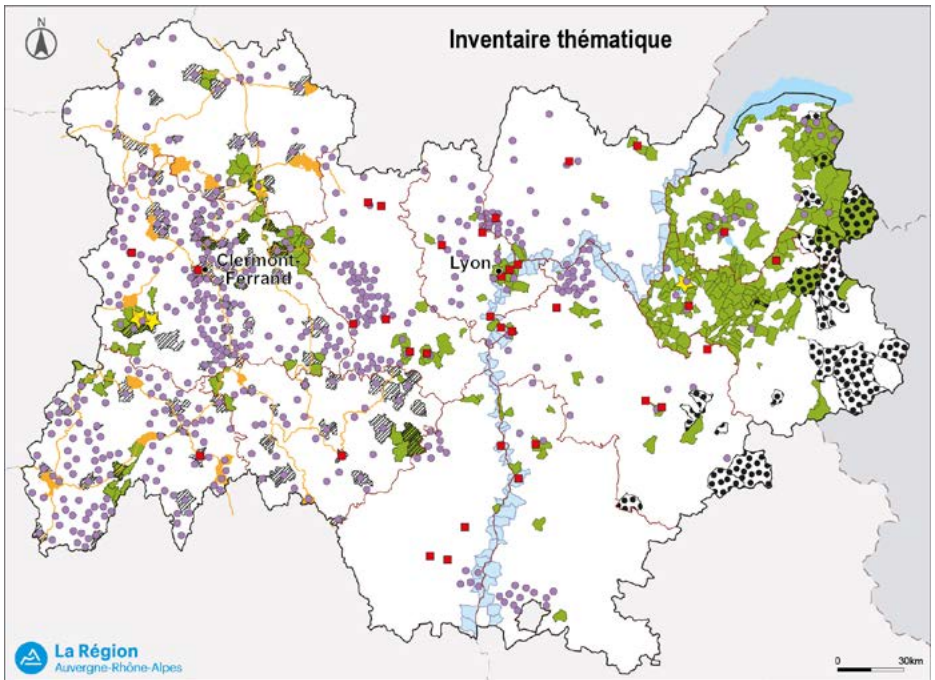
- AIN :** 1 Reyrieux, 2 Trévoux, 3 PAH de Trévoux Saône Vallée.
- ALLIER :** 4 Escurolles, 5 Saint-Menoux, 6 Autry-Issards.
- ARDÈCHE :** 7 Viviers, 8 Saint-Agrève.
- CANTAL :** 9 Saignes, 10 Vic-sur-Cère.
- DRÔME :** 11 Grignan et PNR des Baronnies provençales, 12 Bourdeaux-Saou.
- ISÈRE :** 13 Crémieu.
- LOIRE :** 14 Saint-Étienne, 15 Saint-Bonnet-le-Château, 16 Boën-sur-Lignon - Sail-sous-Couzan, 17 Montbrison.
- HAUTE-LOIRE :** 18 Blesle, 19 Tence.
- PUY-DE-DÔME :** 20 Arlanc, 21 Billom, 22 Châteldon, 23 Maringues, 24 Olliergues, 25 Riom centre, 26 Randan, 27 Rochefort-Montagne, 28 Tauves, 29 La-Tour-d'Auvergne.
- RHÔNE :** 30 Ville de Lyon.
- SAVOIE :** 31 Beaufort, 32 Aix-les-Bains.
- HAUTE-SAVOIE :** 33 Abondance.
- SAVOIE et HAUTE-SAVOIE :** 34 PNR Massif des Bauges

Depuis leur création, les services de l'Inventaire du patrimoine culturel de l'Auvergne et de Rhône-Alpes ont étudié le patrimoine architectural et mobilier de 34 zones géographiques.

Les études de l'Inventaire s'inscrivent dans un périmètre suffisamment vaste pour être représentatif d'une entité humaine et paysagère et suffisamment étroit pour permettre un repérage de l'ensemble du patrimoine.

Le choix des aires d'étude est déterminé avant tout par l'intérêt scientifique : patrimoine présentant des caractères originaux, zone géographique peu documentée, etc. D'autres critères peuvent intervenir comme les transformations et destructions prévisibles ou programmées ou, à l'inverse, l'état de conservation exceptionnel du patrimoine. Les partenariats avec les Communautés de communes, les Parcs naturels régionaux ou bien encore les Pays d'art et d'histoire induisent parfois une aire d'étude prédéfinie. L'Inventaire peut alors faire émerger *la reconnaissance d'un territoire ou de plusieurs territoires culturels* au sein de cette aire.

Quels que soient la taille et le type d'aire d'étude, le travail en région s'appuie sur une *méthodologie nationale* et un *vocabulaire normé* qui garantissent l'homogénéité des données d'une région à l'autre. Ceci permet également que soient envisageables des synthèses thématiques à l'échelle inter-régionale.



## Légende :

- architecture de haute-montagne (stations de sport d'hier, refuges) (en cours)
- patrimoine industriel (en cours)
- morphologie urbaine
- ferroviaire et villégiature
- points de franchissement du Rhône
- mobilier religieux (textile, vitrail ancien, orfèvrerie)
- lycées et anciens collèges jésuites (en cours)
- villes thermales

Des approches thématiques ont été définies nationalement : études des vitraux, des poinçons d'orfèvrerie, de l'architecture de la villégiature, du patrimoine industriel. Chaque région adapte ces thématiques aux réalités territoriales. En Auvergne-Rhône-Alpes, la villégiature renvoie au thermalisme, le patrimoine industriel s'inscrit, par exemple, dans le contexte lyonnais de la tradition textile et à Clermont-Ferrand dans celui de l'omniprésence de l'entreprise Michelin. La morphologie urbaine, les voies de communication ferroviaire et de franchissement des fleuves, l'architecture de haute montagne sont également des champs qui ont retenu l'attention du service de l'Inventaire aurhalpin.



Les études topographiques et thématiques ont donné lieu à une *soixantaine de publications* papier et numériques.

Forges, Commentry,  
Allier  
© Christian Parisey

La première étape d'une étude est de rédiger un *cahier des clauses scientifiques et techniques*. Il définit les objectifs et les enjeux de l'étude en fonction de son cadre géographique. Il présente le contexte de l'étude ainsi que les modalités pratiques de sa réalisation et prévoit les modes de restitution des données.

Les chercheurs se documentent. Ils consultent systématiquement certains fonds d'archives, tels que les états de sections cadastrales, les permis de construire ou les affaires communales. Ils recherchent des

documents iconographiques, cartes et plans anciens. Ils compulsent les ouvrages généraux, les monographies ou les périodiques anciens.

Cet ensemble documentaire préalable doit ensuite être confronté à la source primordiale qu'est *l'observation sur le terrain*. En effet, contrairement aux historiens, dans une démarche proche de celle des archéologues, les chercheurs de l'Inventaire puisent leur principale source d'information dans l'observation *in situ* structurée par une grille d'analyse, qui à l'épreuve du terrain peut être amenée à évoluer.



Consultation d'archives

Sur le terrain, les chercheurs observent chaque bâtiment, élément architectural ou mobilier et reportent les nombreuses données dans des *grilles de repérage*. L'aspect général du bâtiment (matériaux, élévations, etc.), sa morphologie (emplacement des entrées, des baies, des escaliers), les phases chronologiques de ses transformations, sa fonction, son implantation géographique et les relations sociales, économiques, techniques qu'il entretient avec les autres éléments patrimoniaux doivent être enregistrés selon une méthode rigoureuse. La matérialité des objets est interrogée, les marques et signatures précisément relevées et l'iconographie identifiée.

L'observation méthodique permet une finesse d'analyse qui, par accumulation de détails signifiants, engendre une *nouvelle compréhension du patrimoine du périmètre étudié*.

L'Inventaire procède donc par une *confrontation entre les sources documentaires et l'observation de terrain* se traduisant par un mouvement de va-et-vient.



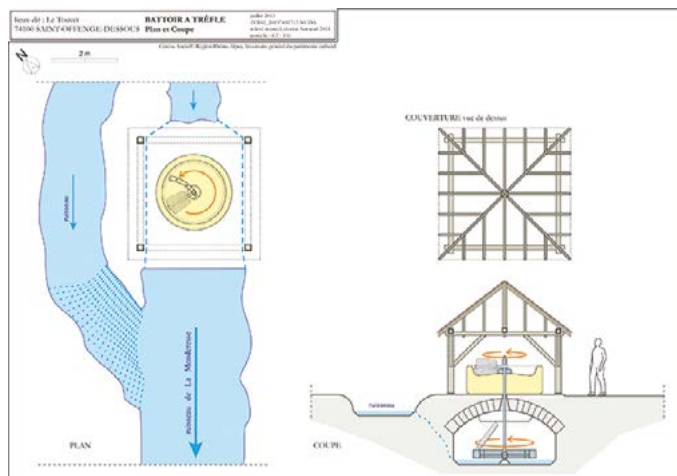
*Chercheuses sur le terrain*

Le repérage préalable des sources en début d'enquête est ainsi approfondi et les documents exploités à la lueur des données récoltées *in situ*.



La phase d'étude sur le terrain comprend également une couverture photographique et des relevés d'architecture afin de fournir les données iconographiques nécessaires à la description et à la contextualisation des éléments étudiés.

*Photographes au travail*

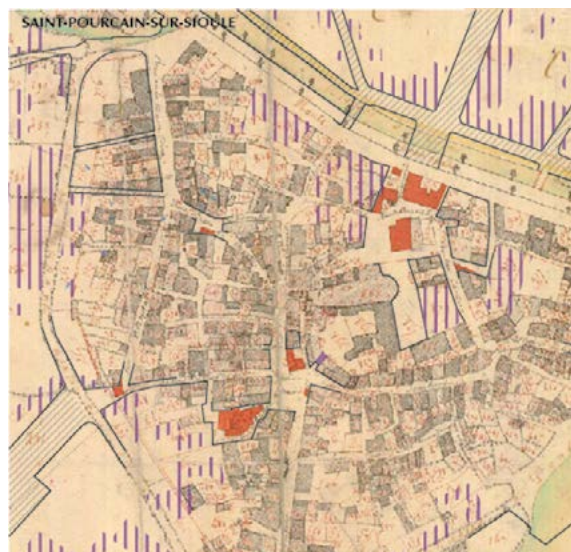


Plan et coupe  
d'un battoir à Trèfle,  
Sainte-Offenge-Dessous,  
Savoie  
© André Céréza

Suite à la recherche documentaire et à l'enquête sur le terrain, les chercheurs possèdent tous les éléments permettant de constituer des dossiers électroniques qui regroupent et synthétisent ces informations scientifiques.

Dans les dossiers d'Inventaire, la synthèse critique des informations historiques, économiques et géographiques tirées tant de la documentation que

de l'observation de terrain s'accompagne d'un corpus iconographique éclairant le propos : cartes et plans, relevés d'architecture, Système d'informations géographiques (SIG), photographies...



Superposition cadastrale,  
Saint-Pourçain-sur-Sioule,  
Allier  
© Guylaine Beuparland-Dupuy



Photographe sur le terrain, église Saint-Paul de Lyon, Rhône

Une partie des prises de vue consignée dans les dossiers sont effectuée par les photographes professionnels de l'Inventaire. La photographie permet de comprendre et de vérifier la bonne conformité de la description textuelle. Elle offre un support permettant de « fixer » la mémoire en dressant un constat d'état. Elle illustre enfin l'interaction des éléments étudiés ou leur inscription dans un milieu.

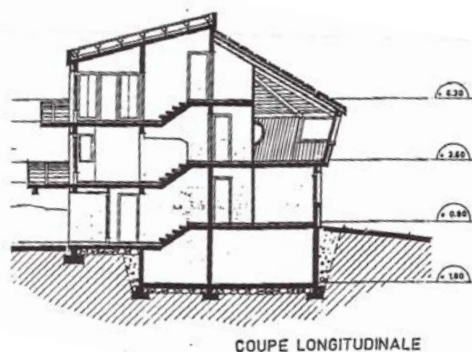
Les prises de vue se doivent d'être, comme la description du chercheur, *objectives et démonstratives*. Cependant, le choix des points de vue et la technique des photographes de l'Inventaire *rendent visibles et dignes d'intérêt* des édifices ou des objets jusque-là peu considérés. Ils renouvellent également la perception que l'on a des sites connus.

Les dessinateurs-cartographes produisent une iconographie permettant de comprendre l'organisation des bâtiments et leur logique d'implantation.

Les réalisations iconographiques n'ont pas seulement une valeur illustrative, elles aident les chercheurs à structurer leur pensée et à confirmer ou infirmer leurs hypothèses scientifiques. Ce sont des *supports de réflexion*.

La qualité professionnelle des images, photographies, dessins et cartes permet qu'ils soient publiés dans des ouvrages et qu'ils constituent un fonds

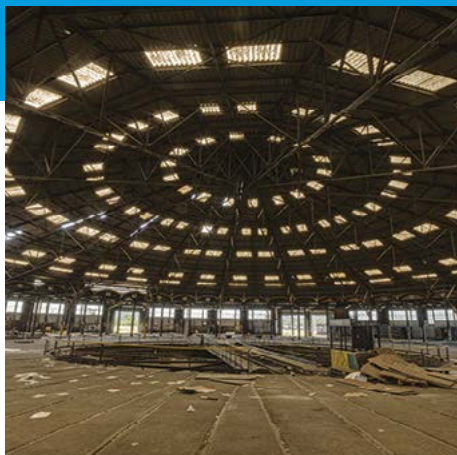
pour des expositions ou pour des supports de diffusion numérique. La cartographie, véritable support de recherche partageable, permet une restitution interactive en ligne de type SIG.



Coupe longitudinale du second projet de Jacques Labro et Claude Marullaz pour le chalet Armonia, Avoriaz (Morzine), Haute-Savoie © Archives privées Jacques Labro



Projet de façade d'une mairie-école, Trévignin, Savoie © Thierry Leroy



Les dossiers sont à la fois diffusés sur la plateforme régionale du service de l'Inventaire et sur les bases de données nationales du ministère de la Culture (site de diffusion POP), lesquelles offrent une indexation et permettent une interrogation nationale des données produites par les services d'Inventaire de chaque Région.

Les études de l'Inventaire, accessibles à tous, portent témoignage d'un état de la société dans ses relations à son patrimoine, et permettent à chacun de connaître l'histoire et de percevoir l'intérêt de la ville, du village, du quartier, de la rue ou de l'immeuble qu'il habite.

*De haut en bas :*

*Remise ferroviaire, dite rotonde, Grigny, Rhône  
© Martial Couderette*

*Source des Célestins, Vichy, Allier  
© Christian Parisey*

*Puits, Lézigneux, Loire  
© Éric Dessert*

L'Inventaire général d'Auvergne-Rhône-Alpes propose, par le biais de sa plateforme numérique, quelque 20 000 dossiers concernant tant l'architecture que les objets mobiliers. Plus de 130 000 éléments iconographiques (photographies, dessins, relevés, cartographie) sont également consultables en ligne.

Une gestionnaire de bases de données veille à la mise en ligne des dossiers et participe à l'évolution de l'outil de gestion et de diffusion des dossiers électroniques.

<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/>

<https://www.pop.culture.gouv.fr/>



*De haut en bas :*

*Villa du parc, clinique Saint-Vincent de Paul, Lyon, Rhône  
© Thierry Leroy*

*Plan cadastral, dit mappe sarde,  
de la paroisse de Duingt,  
Haute-Savoie, vers 1730.  
Détail du moulin de Dhéré  
© Archives départementales  
de la Haute-Savoie.*

*Sculpture, château de Randan,  
Puy-de-Dôme © Christian Parisey*



Le service de l'Inventaire possède un important fonds documentaire lié au patrimoine régional qu'il met à disposition du public. L'ensemble est conservé au Centre de documentation du patrimoine, situé à l'hôtel de région de Clermont-Ferrand. Ce fonds comprend près de 11 000 ouvrages dont des périodiques régionaux anciens et vingt-deux abonnements à des revues. Il rassemble également l'ensemble des dossiers d'inventaire, sous forme papier et informatique, consultables sur rendez-vous.



*Centre de documentation  
du patrimoine,  
Clermont-Ferrand,  
Puy-de-Dôme*

© Christian Parisey

Le Centre de documentation du patrimoine est géré par une documentaliste qui effectue des recherches et apporte une aide à la consultation, mettant à disposition du public une large partie du fonds, et en priorité celle produite par le service de l'Inventaire. Il est également possible d'y commander des reproductions de documents iconographiques réalisés par le service, dans une qualité d'impression optimale.

**Contact : 04 73 31 84 88**

**[inventaire@auvergnhonealpes.fr](mailto:inventaire@auvergnhonealpes.fr)**

Les études se déclinent en publications richement illustrées, expositions, conférences, journées d'étude visant à faire connaître au plus grand nombre le patrimoine aurhalpin dans toute sa diversité.

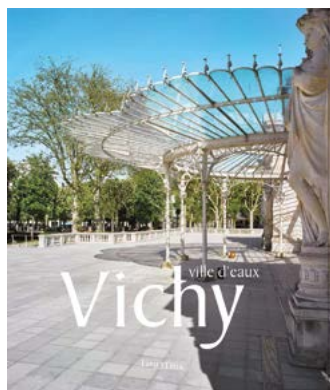
Des articles numériques reflétant l'actualité de nos recherches sont consultables sur *Les carnets de l'Inventaire* :

<https://inventaire-rra.hypotheses.org/>

Couverture publication  
*Industries en héritage*,  
© Jean-Michel Périn



Couverture publication  
*Lycée Ampère*,  
© Martial Couderette



Couverture publication  
*Vichy ville d'eaux*  
© Christian Parisey

Présentation de l'étude  
*Les villes en Auvergne*,  
Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme  
© Adrienne Barroche





*Église Saint-Robert,  
La Chaise-Dieu,  
Haute-Loire  
© Christian Parisey*

*Vitrail, hôtel des Ambassadeurs,  
Vichy, Allier  
© Roger Choplain, Roland Maston*



*Barrage de l'Aigle,  
Chalvignac, Cantal  
© Jean-Michel Périn*

*Santon de l'église paroissiale  
Saint-Ennemond,  
Chalain-le-Comtal, Loire  
© Éric Dessert*





Grangette, Saint-François-de-Sales, Savoie  
© Thierry Leroy



Église paroissiale Saint-Thibaud,  
Brageac, Cantal © Christian Parisey



Moulinage Payen,  
Saint-Julien-en-Saint-Alban, Ardèche  
© Martial Couderette



Plafond de la salle de l'opéra, Vichy, Allier  
© Christian Parisey



Château Fort dit Château de Tanay,  
Ain © Éric Dessert



Croix du cimetière, Barret-de-Lioure,  
Drôme © Laurent Alexéi



**Direction de la Culture et du Patrimoine  
Service Inventaire et Patrimoine culturel**

[inventaire@auvergnerhonealpes.fr](mailto:inventaire@auvergnerhonealpes.fr)

**Tél : 04 73 31 85 92**

<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/>

<https://www.pop.culture.gouv.fr/>

<https://inventaire-rra.hypotheses.org/>

“ *La culture ne s'hérite pas,  
elle se conquiert* ”

*André Malraux (1959)*

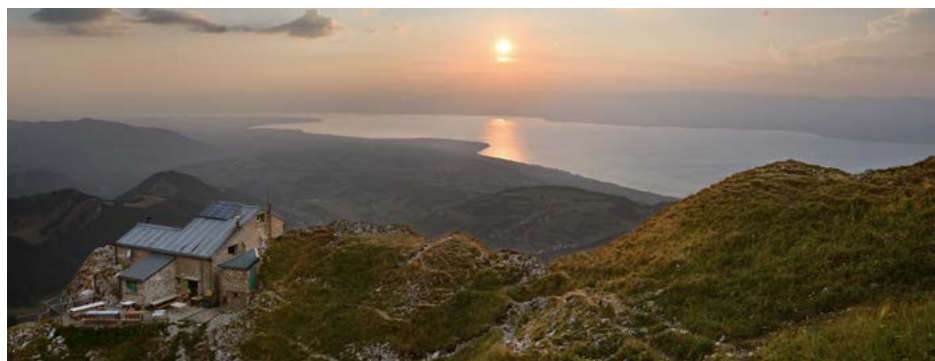
Photos ci-contre :

*Usine Michelin de Cataroux, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme © Franck Trabouillet*

*Lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme © Christian Parisey*

*Chalet Arketa, Morzine, Haute-Savoie © Éric Dessert*

*Refuge de la Dent d'Oche, commune de Bernex, Haute-Savoie © Thierry Leroy*





**Conseil Régional**  
**Auvergne-Rhône-Alpes**

---

**Lyon**  
101 cours Charlemagne  
CS 20033 – 69269  
Lyon Cedex 2  
**Tél.** 04 26 73 40 00

**Clermont-Ferrand**  
59 Boulevard Léon Jouhaux  
CS 90706 – 63050  
Clermont-Ferrand Cedex 2  
**Tél.** 04 73 31 85 85